



sapeurs-pompiers de la Vienne

**Service départemental d'incendie
et de secours de la Vienne**

Pôle compétences, administration et finances

Groupement des ressources humaines-formation

11 avenue Galilée, CS 60120

86961 FUTUROSCOPE Cedex

Affaire suivie par Pascale TRIAUD

Tél. 05 49 49 18 41 - Fax 05 49 49 18 14

pascale.triaud@sdis86.net

Chasseneuil, le 21 novembre 2022

**NOTE DE SERVICE
PONCTUELLE
GRH / 2022-13**

Objet : Élections professionnelles 2022

En votre qualité d'électeur(rice), vous serez appelé(e) à élire au mois de décembre, vos représentants du personnel pour les Commissions Administratives Paritaires (CAP) des sapeurs-pompiers professionnels (catégories A-B-C) et le Comité Social Territorial (CST) des sapeurs-pompiers professionnels et des personnels administratifs et techniques.

Pour rappel, les élections concernant les Commissions Administratives Paritaires (CAP) des personnels administratifs et techniques, ainsi que la Commission Consultative Paritaire (CCP) des personnels administratifs et techniques seront organisées par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vienne (C.D.G 86).

Ces élections se dérouleront par vote électronique du 1^{er} décembre 2022 à 14H00 jusqu'au 8 décembre 2022 à 14H00.

Aussi, vous avez ou allez recevoir du prestataire SLIB (election-europe), un envoi postal comportant :

- Un courrier vous indiquant votre identifiant à utiliser pour votre connexion sur le site de vote (<https://vote.slib.com/sdis86> ;
- Les professions de foi des candidats.

Un mot de passe vous a été transmis ou vous sera transmis, via l'expéditeur Administrateur Elections (support@election-europe.com) à votre adresse courriel professionnelle.

Une assistance téléphonique sera à votre disposition à compter du 1^{er} décembre 2022 au numéro vert gratuit 0800 71 43 21.

Vous trouverez joint à cette note le modèle de courrier adressé par le prestataire SLIB, ainsi que la note « Comment voter par internet ? ».

Le directeur du service départemental
d'incendie et de secours de la Vienne

Colonel hors classe Christophe LANDRIEAU

Destinataires :

Personnel du SDIS ayant la qualité d'électeur(rice)

M JEAN DUPONT
XXXXXXXXXXXXXXXXXX
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

Paris, le 10 novembre 2022

VOS INFORMATIONS
DE CONNEXION

 IDENTIFIANT :
XXXXXXXXXX

 MOT DE PASSE :

Il vous sera communiqué dans un courrier séparé. Vous pouvez également le récupérer en ligne, sur le site de vote.

Ces codes sont strictement confidentiels, ils ne doivent pas être transmis à un tiers.

 SITE DE VOTE :

Rendez-vous sur le site de vote

<https://vote.slib.com/sdis86>

Ou flashez ce QR code :



[Libellé de la civilité],

Nous vous invitons à participer aux élections des représentants du personnel du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Vienne par internet.

- Quand voter ?

Vous pouvez voter en ligne du **jeudi 1er décembre 2022 à 14h00 au jeudi 8 décembre 2022 à 14 heures.**

- Besoin d'aide ?

Une assistance téléphonique est à votre disposition au **0800 71 43 21** (Numéro Vert gratuit) du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Le mot de passe vous sera communiqué par mail au plus tard le 17 novembre 2022.

Cordialement,

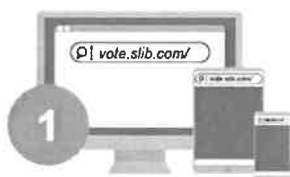
La Présidente du Conseil d'Administration du SDIS 86



Mme Marie-Jeanne BELLAMY

COMMENT VOTER PAR INTERNET ?

Le vote en ligne c'est simple, rapide et confidentiel



ACCÈS AU SITE DE VOTE

Rendez-vous sur le site :

<https://vote.slib.com/sdis86>

Ou flashez le QR code ci-contre



VOS IDENTIFIANTS DE CONNEXION

Saisissez :

- **Votre identifiant,**

- **votre mot de passe,**

- Cliquez sur le bouton « **SE CONNECTER** ».

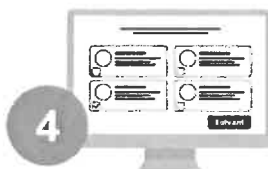


CHOIX DE L'ELECTION

Consultez la liste des élections pour lesquelles vous devez voter.

Cliquez sur une élection pour voter.

En amont du scrutin, vous pourrez consulter les professions de foi et les listes de candidats en vous connectant au site de vote.



CHOIX DU BULLETIN

Accédez à la page « **Choix du bulletin** »

Consultez les professions de foi pour chaque liste.

Sélectionnez une liste ou votez blanc.

Cliquez sur le bouton « **SUIVANT** ».



CONFIRMATION DU VOTE

Vérifiez votre bulletin avant de confirmer votre vote.

*Vous pouvez modifier votre vote en cliquant sur **RETOUR**.*

Validez définitivement votre vote en cliquant sur **VOTER**.

Vous pourrez télécharger un accusé de vote sur la page suivante.

S'il vous reste des votes à effectuer, cliquez sur **SUIVANT**.

ASSUREZ-VOUS D'AVOIR VOTÉ À TOUTES LES ÉLECTIONS AVANT DE VOUS DÉCONNECTER.

Besoin d'aide ? Une assistance téléphonique est à votre disposition :



0800 71 43 21 24h/24h 7j/7j appel gratuit